

LA ROCHELLE UNIVERSITE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e biologiste en analyse de données, ouvert au titre de l'affectataire LA ROCHELLE UNIVERSITE, session 2020

Le président de La Rochelle Université,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e biologiste en analyse de données, ouvert au titre de l'affectataire LA ROCHELLE UNIVERSITE, au titre de l'année 2020 :

Monsieur RADENAC Gilles, maître de conférences hors classe, président, La Rochelle Université, La Rochelle.

Madame VINCENT Cécile, maître de conférences, vice-présidente, La Rochelle Université, La Rochelle.

Monsieur LE LOC'H François, directeur de recherche de 2ème classe , expert, Institut universitaire européen de la Mer, Plouzane.

Madame MAUFFRET Aourel, chercheure, Ifremer, Nantes.

Monsieur SIMON-BOUHET Benoît, maître de conférences de classe normale, suppléant, La Rochelle Université, La Rochelle.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à La Rochelle, le 3 septembre 2020

Le président

Jean-Marc OGIER